



GENERALE DU SOLAIRE

Contact : Agnès BACCELLI

agnes.baccelli@gdsolaire.com

Mob : +33 (0) 6 30 51 64 49

Monsieur Olivier SEBENNE
Maire de Saint-Médard-la-Rochette
Le Bourg
23200 Saint-Médard-la-Rochette

Paris, le 24 octobre 2016

**Objet : Demande de modification de permis de construire PC n° PC 023 220 11 A 0012
Construction d'une ferme photovoltaïque au sol, lieu-dit « Puits Quatre », Saint-Médard-la-Rochette (23200)
Précisions complémentaires suite au courrier du 05 octobre 2016**

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver ci-après les précisions complémentaires demandées le 05 octobre 2016 relatives à notre demande de permis modificatif citée en objet, en quatre exemplaires.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part et en me tenant à disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Agnès Baccelli
Développement Grand Projet
GENERALE DU SOLAIRE

Réponses aux demandes de pièces complémentaires

PC : 023 220 11 A 0012

Centrale au sol photovoltaïque de Saint Médard la Rochette

PC 2 – Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier

Veillez-trouver ci-joint le plan d'implantation et un plan de masse actuel où les précisions suivantes ont été apportées:

- Les parcelles cadastrales concernées par le projet ont été ajoutées afin de délimiter le périmètre occupé par la centrale et ses annexes.
- Les arbres existants et maintenus sont en vert, ceux supprimés sont en rouge, sur un plan de masse séparé décrivant l'état actuel. La superposition des informations rend sinon l'ensemble illisible.
- Le tracé d'enfouissement des câbles ainsi que l'organisation du raccordement électrique sur le site avec l'indication vers le poste source était déjà fourni dans la dernière version du plan, tracé en rouge
- Les dimensions des bâtiments à construire précisées dans la note reçue le 16 septembre 2016 ont été rajoutées à côté de chacun des postes.

PC 6 – Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement.

La simulation en vue aérienne page suivante permet de d'apprécier comment le projet dans son ensemble se situe par rapport aux constructions et paysages avoisinants. Une simulation basée sur vue à hauteur d'homme avait été fournie dans notre note précédente (voir ci-dessous).



Simulation permettant de visualiser la centrale dans son environnement immédiat



Simulation aérienne permettant de visualiser l'ensemble de la centrale dans son environnement